الشركة الوطنية للسكك الحديدية التونسية
SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER TUNISIENS

AVIS L'APPEL D'OFFRES DCVBI N°02/2026

OCCUPATION TEMPORAIRE DES LOCAUX

COMMERCIAUX , AGRICOLE ET DES OLIVIERS

PRODUCTIFS DU 18-11-2026

La SNCFT lance un appel d'offres pour l'exploitation temporaire des locaux commerciaux, agricole et des oliviers productifs détaillée comme suit :

LOT	LIEUX	NATURE DE BIEN	SURFACE
01	ZONE SUD	DES OLIVIERS PRODUCTIFS	N° 274 oliviers productifs
02	MJEZ EL BEB	TERRAIN (AGRICOLE)	5880 M2
03	- LIGNEN° 05 ENTRE BORJ ESSEDRIA ET BOUARGOUB - LIGNEN° 05 ENTRE BORJ ESSEDRIA ET BOUARGOUB - LIGNEN° 10	DES OLIVIERS PRODUCTIFS	- N° 65 oliviers productifs -N° 110 oliviers productifs -N° 52 oliviers productifs
04	GARDIMAOU	TERRAIN (COMMERCIAL)	30 M2
05	GAFSA	03 LOCAUX (COMMERCIAUX)	- LOCAL N°1 12.50 M2 - LOCAL N°2 13.50 M2 - LOCAL N°3(buvette) 14 M2 - LOCAL N°6 14.50 M2
06	MJEZ EL BEB	TERRAIN (AGRICOLE)	28500 M2
07	SFAX	04 LOCAUX (COMMERCIAUX)	- LOCAL N°1 12.75 M2 - LOCAL N°2 12.52 M2 - LOCAL N°3 17.25 M2 - LOCAL N°5 12 M2

Les soumissionnaires intéressés sont appelés à retirer les cahiers de charges auprès de la caisse centrale de la société nationale des chemins fer tunisiens sise à la gare de Tunis ville contre le paiement d'un montant de cinquante dinars (50D) pour chaque lot.

L'offre doit parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste ou remis directement au Bureau d'ordre de la SNCFT. Le pli fermé doit être envoyé à l'adresse suivante : **Société Nationale des chemins de fer tunisiens ; gare de Tunis ville bureau d'ordre centrale 2éme étage , place Barcelone 1001 Tunis.** Et porter la mention suivante : « ne pas ouvrir – Appel d'offres n°02/2026 lot n°……)

Cette enveloppe doit contenir :

1- Le cahier des charges dûment signé et paraphé page par page avec signature légalisée à la dernière page.
2- Le cautionnement provisoire par un reçu d'espèces de 200dt (deux cents dinars) pour chaque lot ou chaque local ou chaque emplacement versée en espèces à la caisse centrale de la SNCFT sise à la gare de Tunis-ville.**Toute offre parvenue sans le cautionnement provisoire sera rejetée**
3- La soumission dûment signée et légalisée.
4- Bulletin N° 3 valable au moins (03) mois pour les personnes physiques.
5- Attestation fiscale dûment valide à la date de l'ouverture des offres.
6- Un extrait du registre national des entreprises pour les personnes morales.
7- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques.

L'offre doit parvenir au plus tard le 21-12-2026 A 10h00

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendent une durée de (60) soixante jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

La SNCFT peut prolonger le délai de validité de l'offre et de la caution provisoire autant qu'il sera nécessaire.

Pour de plus amples renseignements, les soumissionnaires peuvent contacter directement pendant les heures de travail et à partir de la date de la parution de l'avis d'adjudication dans les journaux jusqu'à la date limite de la réception des offres, la direction de la valorisation et commercialisation des Biens immobiliers 2 éme étage, gare de Tunis, téléphone n° 71254482. Et pour la visite des lieux (contacter **le chef de district**).

Toute offre non conforme à ces dispositions ; adressée par fax, ou parvenue après les délais sera rejetée quelque soit le motif du retard.